

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

PRÉAMBULE

1.

Toute utilisation du site de billetterie de Paul B <http://billetterie.paul-b.fr/> par le client implique son acceptation sans réserves aux conditions générales de vente.

2.

Les présentes conditions générales de vente sont susceptibles de modifications sans préavis.

BILLETTERIE / TARIFS

3.

Paul B définit la quantité de places mises en vente pour chacun des spectacles proposés. Cette quantité est modifiable à tout moment par Paul B sans préavis.

4.

Les prix des billets sont indiqués en euros toutes taxes comprises. Ils sont exempts de tous frais supplémentaires de gestion, de réservation, de livraison ou de transaction bancaire.

5.

Aucune réduction ne sera applicable après le paiement de la commande.

6.

Tarifs :

- Le tarif plein est appliqué aux personnes de 18 ans et plus, ne bénéficiant pas des droits à tarif réduit listés ci-dessous.

- Le tarif réduit est appliqué aux étudiants ou lycéens, aux personnes de moins de 18 ans et de plus de 62 ans, aux demandeurs d'emploi et aux bénéficiaires des minimas sociaux (RSA, ASS, Allocation Adulte Handicapé), aux détenteurs de cartes famille nombreuse, ainsi qu'aux groupes constitués de plus de dix personnes et aux abonnés des structures partenaires (voir le détail sur le site de Paul B). Chaque acheteur se prévalant d'un tarif réduit devra être en mesure de présenter à l'entrée de Paul B tout document officiel valide attestant de son appartenance à l'une de ces catégories.

- Le tarif abonné est exclusivement réservé aux abonnés et adhérents de Paul B (modalités définies sur le site www.paul-b.fr). La prise d'abonnement ou d'adhésions se fait uniquement au guichet de Paul B, 6 allée de Québec 91300 Massy. Chaque acheteur se prévalant d'un tarif abonné devra être en mesure de présenter sa carte personnelle valide à l'entrée de Paul B.

7.

L'achat de billet en prévente proposé sur le site de vente en ligne <http://billetterie.paul-b.fr> est clôturé deux heures avant le début de la manifestation.

L'acheteur est informé, en temps réel, lors de la passation de sa commande, de la disponibilité des places souhaitées.

8.

Chaque billet en vente constitue un droit d'entrée dématérialisé (billet électronique).

9.

Pour tout achat sur le site de vente en ligne <http://billetterie.paul-b.fr> les billets sont instantanément envoyés par mail à l'acheteur après constat de son paiement.

Preuves d'achat, ils sont, soit imprimés par l'acheteur, soit téléchargés sur un téléphone mobile permettant l'affichage à l'écran, en conséquence de quoi, l'acheteur devra présenter à l'entrée de Paul B, le billet ou les billets imprimés par ses soins ou téléchargés sur son téléphone mobile.

Pour tout achat au guichet de Paul B, 6 allée de Québec 91300 Massy, la preuve d'achat sera remise en main propre à l'acheteur.

10.

Le contrôle des billets imprimés ou téléchargés est réalisé par des appareils lecteurs de code barre lors de l'accès à l'évènement pour lequel ils sont valables.

11.

Concernant les billets imprimés par l'acheteur, les informations figurant sur le billet ainsi que le code barre doivent être bien lisibles. Les billets illisibles, endommagés, souillés ou imprimés de façon incomplète ne seront pas acceptés et non valables.

L'acheteur devra par ailleurs veiller au bon affichage et à la bonne lisibilité des informations sur son téléphone mobile.

12.

Un billet est uniquement valable pour la manifestation à laquelle il donne droit. Ces informations sont mentionnées sur le billet : le nom du spectacle, le lieu de la manifestation, la date de la manifestation, l'heure de la manifestation.

13.

Les billets ne sont ni échangeables, ni remboursables, sauf en cas d'annulation ou report du spectacle.

14.

La revente des billets, à un tarif supérieur à sa valeur faciale, est interdite (loi du 27 juin 1919). Il est strictement interdit de contrefaire, dupliquer ou reproduire un billet électronique. La reproduction et l'utilisation de la copie de ce billet sont passibles de poursuites pénales.

ABONNEMENT / ADHESION

15.

Les cartes d'abonné et d'adhérent donnent accès au tarif abonnés et autres offres à destination des abonnés et / ou adhérents.

Les cartes d'abonnés et d'adhérents sont valables pour la durée de la saison au cours de laquelle elles ont été achetées.

16.

L'achat des cartes d'abonné et d'adhérent se fait uniquement au guichet de Paul B, 6 allée de Québec 91300 Massy. Le numéro d'abonné ou d'adhérent est automatiquement généré et envoyé par mail après constat du règlement de l'abonnement ou de l'adhésion. Il permet à son détenteur d'acheter sur le site <http://billetterie.paul-b.fr> des places pour les concerts ne figurant pas dans son abonnement (dans la limite d'une par concert sauf offre exceptionnelle).

17.

La carte d'abonné ou d'adhérent est nominative, personnelle et incessible, et n'est ni échangeable, ni remboursable, en partie ou en totalité. Aucun duplicata ne sera délivré et toute revente est interdite.

20.

La carte d'abonné ou d'adhérent doit être valide à l'entrée du concert. Dans le cas contraire, il pourra être demandé de la renouveler sur place ou bien un complément devra être apporté pour faire correspondre le billet au tarif plein.

PAIEMENT ET DONNEES PERSONNELLES

21.

Tout paiement effectué à partir du site <http://billetterie.paul-b.fr> se fait exclusivement par carte bancaire après acceptation par l'acheteur des présentes conditions générales de vente.

22.

Le paiement en ligne se fait avec l'interface sécurisée Paygreen.

23.

Seule l'acceptation du paiement par Paygreen vaut validation de la vente et entraîne l'édition des billets et ou numéro d'abonné.

24.

Les données personnelles et confidentielles collectées lors des transactions sont exclusivement destinées à la gestion des dossiers billetterie et fichiers abonnés et ne sont à aucun moment destinées à être vendues, commercialisées ou louées à un tiers. Elles pourront être utilisées par nos seuls services à des fins d'information.

25.

L'acheteur dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition sur ses informations personnelles, en adressant un courrier libellé à l'adresse suivante :

ATMAC / Centre Culturel Paul Bailliar

6 allée de Québec

91300 MASSY

ou par courriel à l'adresse billetterie@paul-b.fr

CONTACT

26.

Pour toutes informations, suggestions ou réclamations, merci d'écrire à l'adresse suivante :

ATMAC – Centre Culturel Paul Bailliar

6 allée de Québec

91300 MASSY

ou par courriel à l'adresse billetterie@paul-b.fr

Téléphone : 01 69 75 12 80

DROIT APPLICABLE – LITIGES

27.

Les ventes de billets et cartes d'abonnées effectuées sur le site <http://billetterie.paul-b.fr> sont soumises au droit français.

En cas de litige, les tribunaux français auront compétence exclusive.

MENTIONS LEGALES

ATMAC – Centre Culturel Paul Bailliar

6 allée de Québec

91300 MASSY

Directeur de la publication :

Christian MERY

Editeur de la solution «la billetterie par Supersoniks» :

SARL SUPERSONIKS

15, place Gaston Pailhou à Tours (37000)

Hébergeur du site

<http://billetterie.paul-b./>

OVH

2 rue Kellermann

59100 Roubaix